



Communiqué de presse  
Paris, le 20 novembre 2018

## Professionaliser la reprise et le maintien des CHR pour dynamiser les territoires

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) et la Fédération Internationale des Logis (FIL) seront présentes **du 20 au 22 novembre 2018** au **Salon des Maires et des Collectivités Locales**

### **Pavillon 3, Stand F 53 Porte de Versailles (Paris)**

Les deux organisations ont décidé en septembre 2017 de mutualiser leurs forces au travers d'un partenariat et de porter des positions communes pour accompagner, défendre leurs adhérents et également favoriser l'attractivité touristique des territoires.

En participant pour la première fois au Salon des Maires et des Collectivités Locales, les deux organisations s'engagent pour soutenir les Cafés Hôtels Restaurants (CHR) qui dynamisent l'économie locale, et pour professionnaliser les reprises et le maintien de ces établissements en zone rurale.

Les Logis présenteront le concept clés en main **AUBERGE DE PAYS® by LOGIS**, alliant services de proximité et restauration pour les habitants ainsi qu'une offre d'hébergement pour les voyageurs. Ce concept a pour vocation de favoriser le dynamisme économique, créer du lien social et faciliter le quotidien des habitants.

Forte de son implantation géographique et de son expertise, l'UMIH proposera aux élus locaux **une aide et des conseils d'experts** pour le maintien des cafés, hôtels, restaurants en zone rurale. A travers sa Commission Ruralité et Territoires, l'UMIH a mis en place un accompagnement dédié pour les élus locaux [Document Ruralité&Territoires](#). Elle présentera également un [guide pratique à l'attention des maires](#) pour contrôler avec efficacité les locations meublées à la nuitée. L'objectif de ce guide est d'accompagner les élus dans la mise en place du numéro d'enregistrement et de la procédure de changement d'usage, leur rappeler les sanctions en cas de non-respect de la réglementation par les plateformes et les loueurs, et enfin les sensibiliser à collecter plus efficacement la taxe de séjour sur leur territoire.



*La Fédération Internationale des Logis est la première chaîne volontaire de restaurateurs-hôteliers indépendants en Europe avec plus de 2300 établissements. Les Logis sont tous différents mais réunis autour de valeurs communes : hébergement de qualité, accueil personnalisé, restauration d'inspiration régionale mettant en avant les produits du terroir et privilégiant les circuits courts, etc., ces établissements de charme sont attachés aux notions de savoir-faire et de savoir-vivre ! Il occupe de ce fait une place à part dans l'univers de l'hôtellerie. Son siège est situé au 83, avenue d'Italie - 75013 PARIS*



**L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)** avec ses syndicats associés (GNC (Groupement national des chaînes), UMIH Prestige, SNRPO (Syndicat national de la restauration publique organisée), SNEG & Co (Syndicat National des entreprises gais), SNRTC (Syndicat national de la restauration thématique et commerciale) et CSCAD (Chambre Syndicale des Cabarets et discothèques) et avec la fusion de la CPIH, **est l'organisation professionnelle N°1 du secteur et porte-parole des CHR** (cafés, hôtels, restaurants, discothèques). Depuis plus de 65 ans, la confédération représente, défend et promeut les professionnels indépendants cafetiers, restaurateurs, hôteliers, ainsi que les acteurs du monde de la nuit. L'UMIH est présente et active sur tout le territoire avec plus de 2 000 élus et 300 collaborateurs répartis en plus de 100 fédérations départementales (outre-mer inclus).

## Contacts Presse

---

UMIH : Charlotte LE MONIET – 07 87 02 69 66 – [charlotte.lemoniet@umih.fr](mailto:charlotte.lemoniet@umih.fr)

Logis : Annabel FUDER – 01 84 02 11 29 – [annabel@oxygen-rp.com](mailto:annabel@oxygen-rp.com)